

CHSCT du 12 novembre 2020 Compte Rendu

POINT SUR LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Un CHSCT s'est tenu en audioconférence ce jeudi 12 novembre 2020 matin, sous la présidence de M. Claude GIRAULT, Directeur Départemental des Finances Publiques du Pas-de-Calais.

Monsieur Le Président rappelle que la DDFIP 62 fonctionnent dans l'intégralité de ses missions. Le PCA n'est pas activé et les usagers sont reçus avec et sans rendez-vous.

Certaines missions seront même renforcées dans le cadre de la demande du fonds de solidarité des entreprises. Les agents des SIE seront fortement mobilisés.

Monsieur le président précise qu'il faudra agir avec discernement dans les domaines du recouvrement forcé et du contrôle fiscal. Les actions devront être « pertinentes »

1/ SITUATION SANITAIRE :

Agents vulnérables :

Le docteur DE PAUW a précisé dans un premier temps qu'elle a toujours proposé le télétravail aux agents vulnérables mais ne l'a jamais imposé et ce depuis la première période de confinement.

Les agents vulnérables peuvent travailler en présentiel si les conditions de sécurité sanitaire sont respectées.

A ce jour, elle n'a plus de demande d'agent dit vulnérable.

Parmi les agents déclarés comme vulnérables, 60 % sont équipés pour télétravailler, 5 % ont refusé le télétravail, 30 % sont en ASA (soit car ils exercent des missions qui ne peuvent se faire en télétravaillant, soit parce qu'ils attendent d'être équipés pour télétravailler)



La direction a indiqué que les agents vulnérables sont équipés en priorité de matériel informatique.

Par ailleurs, il est possible qu'un agent vulnérable ait été écarté de son service par manque de place pour qu'il soit isolé. Si cet agent souhaite reprendre son travail, la direction pourrait étudier la possibilité qu'il soit accueilli dans un autre service ou site.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes dans ce cas-là.

Cas COVID :

Le Dr DE PAWN a constaté une accalmie des nouveaux cas.

Concernant les personnes qui présenteraient des symptômes, mêmes légers, et dont le test Covid serait négatif, le Dr s'autorise le droit de leur refuser un retour au bureau au motif qu'il y aurait 30 % d'erreur sur les tests et qu'elle prend toutes les précautions pour ne pas générer de cluster au sein de nos services .

Monsieur Le Président s'en tient aux directives du Docteur DE PAUW quant à l'autorisation de la reprise du travail des agents absents pour raison médicale.

Vos élus **FO Finances 62** demandent à ce que les agents soient prévenus lorsqu'un cas Covid positif est détecté dans leur immeuble et le protocole mis en place dans ce cas rappelé. Cette communication aurait pour but de rassurer les agents pour ne pas créer un phénomène de panique et un climat anxieux.

[En attendant vous pouvez retrouver sur Ulysse 62 ces protocoles.](#)

Vos élus **FO FINANCES 62** soulignent le travail réalisé par les équipes du BIL et médicales qui ont mis en place avec diligence les mesures sanitaires adéquates dans les services impactés,

2/ TELETRAVAIL

Au 12/11/2020 : 375 agents sont équipés d'un ordinateur portables avec VPN.

Il reste 261 demandes de télétravail en cours. 270 ordinateurs sont attendus à la DDFIP d'ici la fin de l'année. La direction déplore le désistement d'une trentaine d'agents dont l'ordinateur avait été préparé par la CID (remis en circulation depuis).

Les 70 ordinateurs qui étaient « dans la nature » depuis le 1^{er} confinement ont été retrouvés et réactivés ou réattribués.



48 cadres vont être équipés d'ultra portables (PC de 15 pouces sans pavé numérique) issus d'une dotation de la DISI. Ce qui permettra d'attribuer les portables de la DDFIP (17 pouces, avec pavé numérique) aux agents demandant à télétravailler.

Tous les PC sont désormais connectés au DHCP national afin d'éviter les problèmes de connexion (sauf pour les trésoreries).

Concernant la campagne de télétravail « classique », un ordre de priorité a été décidé, et les agents dont les missions font partie du PCA sont équipés en premier (un GT national a établi des préconisations pour la crise sanitaire mais il n'y a pas encore de note officielle).

La direction assure qu'elle fera preuve de beaucoup de souplesse quand les agents voudront basculer en télétravail de manière pérenne après la crise.

Par ailleurs, il y a 84 agents nomades dans le Pas-de-Calais.

Enfin, le président s'étonne du manque de volontaires pour le télétravail. Vos élus **FO Finances 62** ont soulevé le fait que certains chefs de service ne le proposaient pas à leurs équipes et que le manque de matériel informatique était connu de tous.



3/ PLAN VIGIPIRATE :

La sûreté immobilière a établi une note le 05/11/2020 et un mail a été envoyé ce 12/11 aux chefs de service pour expliquer les consignes et diffuser le guide aux agents.

4/ MODE DE COMMUNICATION :

Les salles d'Arras Brassart, Béthune et Boulogne ont été équipées de la visio. A terme le seront aussi Calais, Lens et Montreuil avec une webcam.



Concernant le logiciel « GO TO MEETING », nous pouvons l'utiliser avec nos portables personnels (ordinateur ou smartphone)

5/ Les formations CHSCT sont reportées en 2021. Les crédits ne sont pas perdus.

Vos représentants FO-Finances 62 en CHSCT :
Titulaires : Laurence DIDAUX & Valérie CADET
Suppléants : Justine KORKUT & Gautier LEDOUX